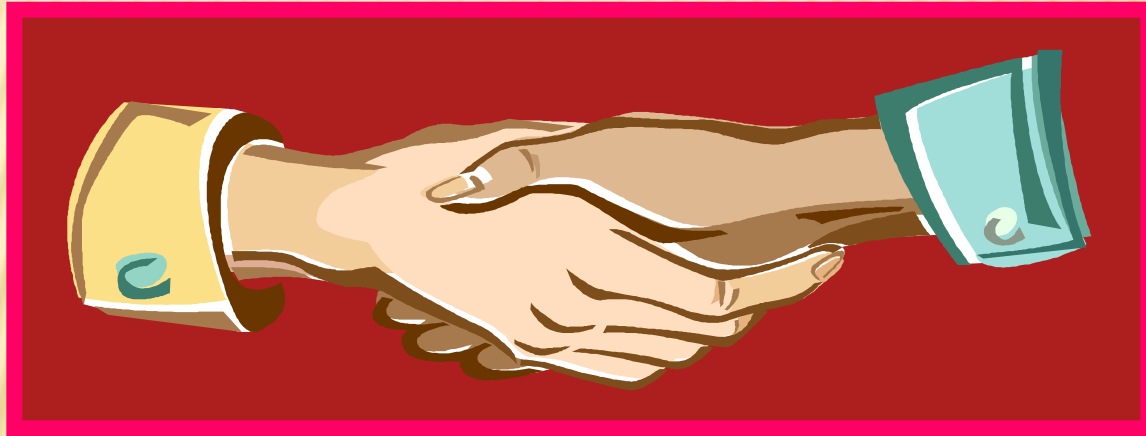


LES PRONOMS RELATIFS



CE QUI, CE QUE, CE DONT, ETC.

- × Ces pronoms relatifs s'utilisent dans 2 situations :
- × 1. Quand l'antécédent n'est pas précisé
 - + Le pronom **ce**, qui signifie la chose, complète la proposition précédente. Il sert de complément au 1^{er} verbe de la phrase.
 - + Raconte-moi **ce** **qui** s'est passé hier.
 - + Raconte-moi **ce** **que** tu veux dire. (dire **qqch**)
 - + **Ce dont** tu parles ne m'intéresse pas. (parler **de qqch**)
 - + **Ce à quoi** tu penses semble effrayant. (penser **à qqch**)

CE QUI, CE QUE, CE DONT, ETC.

- ✗ 2. Quand l'antécédent est une proposition, une idée complète :
- ✗ J'ai bien dormi la nuit dernière, **ce qui** est très rare.
- ✗ Elle est arrivée sans me saluer, **ce que** j'avais prévu. (prévoir qqch)
- ✗ Il a obtenu un emploi, **ce dont** il est très heureux. (être heureux de qqch)
- ✗ Il a échoué son cours, **ce à quoi** il s'attendait. (s'attendre à qqch)

- ✗ ** Ces pronoms relatifs ne s'utilisent que pour les choses.
 - + Pour les personnes, utilisez plutôt : celui qui, celui que, etc.